



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| ÉCOLOGIE

Actions fléchées ADEME 2021-22

Environ 2Md€ (x2,5 le budget ADEME classique)

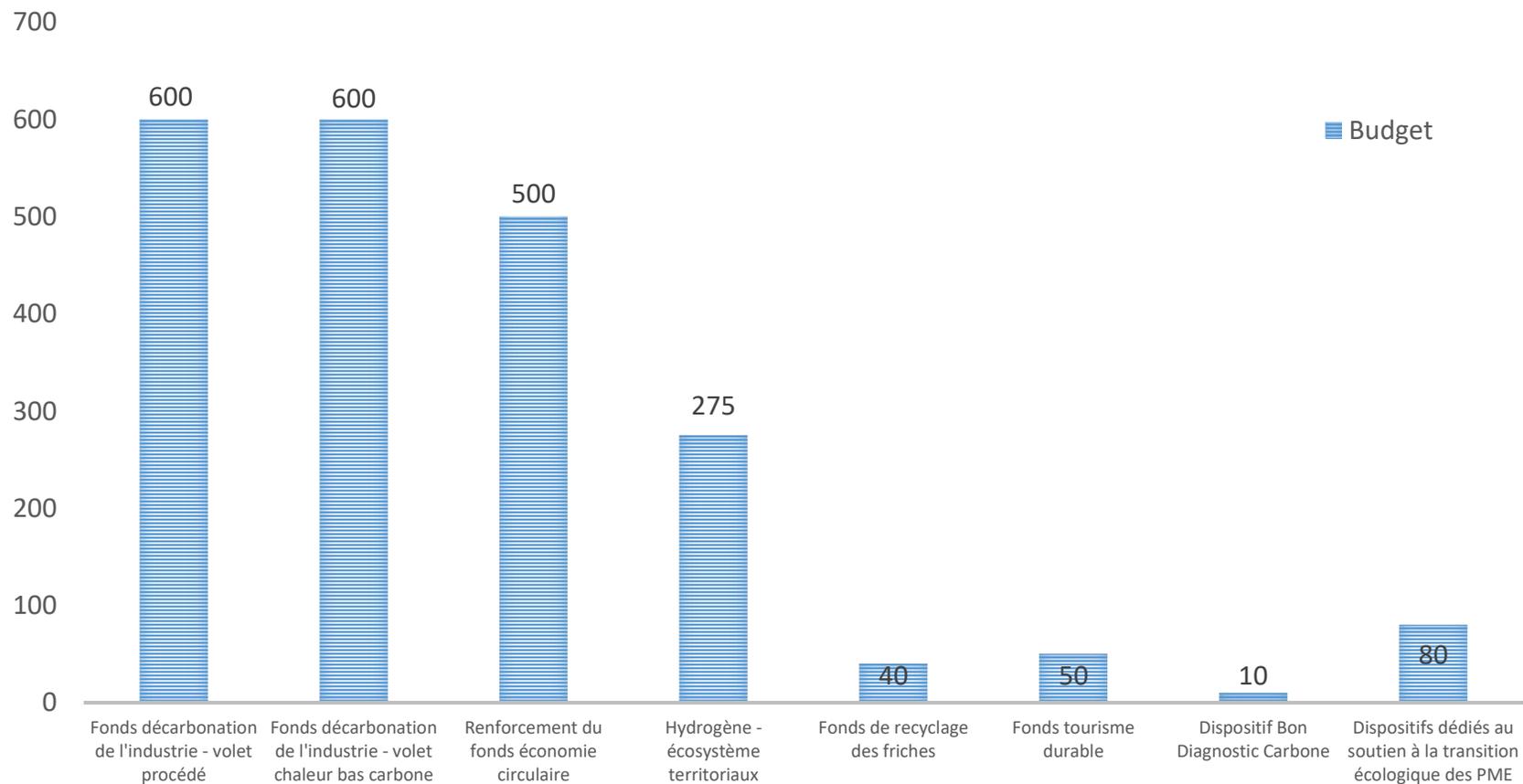
Deux lignes directrices :

- territorialisation ;*
- rapidité d'exécution.*

Date de maj : 12/01/2021



Synthèse (en M€)





| ÉCOLOGIE

1/ Economie Circulaire

500 M€ *(en plus du fonds EC existant)*





| Investissement dans le réemploi et le recyclage

Soutien d'urgence aux plastiques recyclés – 16 M€

Accompagnement filière plastique « diag stratégiques » – 4 M€

Investissement pour la réparation et le réemploi – 21 M€

Investissement pour la réduction, le réemploi d'emballages ou le développement de solutions de substitution aux plastiques à usage unique – 40 M€

Soutien aux investissements contribuant sur l'ensemble de la chaîne de valeur à l'incorporation de matière plastique recyclée – 140 M€

Aide à la traçabilité pour les déchets du bâtiment – 5 M€



Soutien d'urgence aux plastiques recyclés – 16 M€

AAP national clos

Description : cette mesure vise à assurer un soutien à court terme (2020) aux plastiques recyclés, via une compensation temporaire de l'écart de prix entre matière recyclée et matière vierge

Modalités : mise en place d'un soutien forfaitaire calculée sur la base d'une grille tarifaire du soutien à la vente des matières plastiques recyclées. Le soutien apporté se basera sur un prévisionnel de vente sur une année. Ce soutien est temporaire afin de permettre aux entreprises de rebondir après crise.

Bénéficiaires : régénérateurs de matière plastique. Sont exclus du dispositif les chutes de fabrication. Seront déclarés inéligibles les entreprises de négoce de matières premières plastiques issues du recyclage

Commentaire : le soutien pourrait être conditionné, pour les régénérateurs, à la répercussion de tout ou partie de l'aide dans le prix de vente des MPR sans clause contraignante

62 dossiers déposés (42PE, 16ME et 4GE), 69M€ d'assiette pour 322 ktonnes de MPR et 35M€ de demandes de soutien

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Philippe Vincent (DR PdL)

Accompagnement filière plastique « diag stratégiques » – 4 M€

Mesures essentiellement portées par le siège de l'ADEME

Description : cette mesure proposée vise à assurer un soutien à court terme (2020) aux plastiques recyclés, via une compensation temporaire de l'écart de prix entre matière recyclée et matière vierge, dans le contexte particulier de la crise sanitaire.

Modalités :

- Diagnostics stratégiques et missions de conseils « spot » opérés par BPI France pour aider les entreprises à se repositionner en fonction des évolutions réglementaires.
- Accompagnement des entreprises par le Centre technique industriel de la plasturgie et des composites (CTIPC), ou autres relais, pour identifier leurs projets et les accompagner au montage de leurs dossiers pour répondre aux différents dispositifs proposés dans le cadre du plan de relance

Bénéficiaires : entreprises de la plasturgie (y compris des TPE).

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Philippe Vincent (DR PdL)

Investissement pour la réparation et le réemploi (hors emballages et plastiques à usage unique) – 21 M€

AAP ?

Description : cette mesure consiste à favoriser le développement d'une offre de réemploi/réutilisation ou de réparation en accompagnant les entreprises, y compris de l'économie sociale et solidaire, dans leurs besoins d'investissement

Modalités :

- Les investissements des acteurs du réemploi et de la réparation (au sens large), le soutien aux réseaux régionaux et nationaux,
- La création et à la modernisation des recycleries
- Le soutien aux dépenses d'investissement des structures associatives de lutte contre les gaspillages non alimentaire et alimentaire

Bénéficiaires : Secteur économique, secteur de l'économie sociale et solidaire, structures associatives, structures régionales

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Florence Veillet (DR PdL)

Investissement pour la réduction, le réemploi d'emballages ou la substitution aux plastiques à usage unique – 40 M€

AAP ?

Description : cette mesure consiste à favoriser le développement d'une offre de réemploi, ainsi que le développement de solutions visant à les réduire ou substituer par d'autres matières, en accompagnant les entreprises

Modalités :

- L'industrialisation de solutions d'emballages réemployables (tous matériaux) tout en s'assurant de leur recyclabilité
- L'acquisition des équipements nécessaires pour développer des emballages alternatifs à l'utilisation de plastiques à usage unique ou à leur adaptation
- L'expérimentation de projets pilotes : études de faisabilité et investissements dans des équipements alternatifs à l'utilisation de plastiques à usage unique ; travaux d'éco-conception

Bénéficiaires : Tous secteurs d'activités (yc restauration, santé) ; Acteurs de la chaîne de l'emballage : fabricant d'emballages, conditionneur, distribution, logistique retour, préparation au réemploi...

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Florence Veillet (DR PdL)

Soutien aux investissements contribuant à l'incorporation de matière plastique recyclée – 140 M€

AAP ORPLAST 3

Calendrier : octobre 2020 AAP orienté uniquement TPE-PME ; T1 2021 AAP toutes tailles d'entreprises

Description : cette mesure vise à favoriser le développement des activités industrielles de recyclage des plastiques en accompagnant dans l'adaptation de leur outil productif à la préparation de matières plastique recyclées les recycleurs et préparateurs de matières plastique recyclées et les plasturgistes/transformateurs et l'intégration des matières plastiques recyclées dans la production de nouveaux produits en plastique.

Modalités :

- Investissements pour préparation de matières pastique recyclées
- Etudes et tests de faisabilité (validation de la compatibilité d'une intégration de MPR, tests d'intégration de MPR dans les procédés industriels, diagnostics d'optimisation)
- Investissements pour adapter les installations à l'utilisation des matières plastiques recyclées

Bénéficiaires : Recycleurs et préparateurs de matières plastique recyclées, Plasturgistes/transformateurs, Utilisateur de matières plastique recyclées.

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Philippe Vincent (DR PdL)

Aide à la traçabilité pour les déchets du bâtiment – 5 M€

AAP ?

Calendrier : octobre 2020 AAP orienté uniquement TPE-PME ; T1 2021 AAP toutes tailles d'entreprises

Description : Tous projets visant à améliorer la traçabilité des déchets du bâtiment

Modalités : la mesure vise à soutenir techniquement et financièrement la mise en place de système de traçabilité des déchets du bâtiment (dangereux/non dangereux, inertes/ non inertes) issus des chantiers du bâtiment et des travaux d'aménagement nécessaires au bâtiment et doit accompagner la mise en œuvre de la filière REP bâtiment (prévue au 1^{er} janvier 2022)

Bénéficiaires : à préciser

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Laurence Lebreton (DR PdL)

| Modernisation des centres de tri recyclage et valorisation des déchets

Centres de tri, voie publique, centres tri de l'ESS – 84 M€

Soutien investissement biodéchets – 100 M€

Soutien aux installations de production d'énergie à partir de CSR – 80 M€

Soutien à l'acquisition de banaliseurs – 10 M€

Centres de tri, voie publique, centres tri de l'ESS – 84 M€

AAP ?

Description : cette mesure vise à accélérer le déploiement du tri sélectif dans les lieux publics, prioritairement pour la consommation hors foyers, la modernisation des équipements de tri et de recyclage. Cette mesure est une opportunité pour améliorer significativement l'efficacité du tri et proposer des projets ambitieux et innovants.

Modalités :

- Les Centres de tri d'emballages ménagers, la modernisation/augmentation de capacité des centres de tri de déchets d'activités économiques (tous secteurs concernés)
- La création ou modernisation des déchèteries professionnelles (1er niveau de tri).
- La préparation de CSR
- L'acquisition de bacs à déchets recyclables dans les lieux et sur la voirie publiques

Bénéficiaires : Collectivités territoriales, entreprises privées du secteur des déchets, les centres relevant de l'économie sociale et solidaire seront éligibles de plein droit à ces aides

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Florence Veillet (DR PdL)

Soutien investissement de tri à la source, collecte et valorisation des biodéchets – 100 M€

AAP régional ou système d'aide ouvert

Description : cette mesure vise à apporter des soutiens financiers aux investissements dans les équipements de collecte, de tri des biodéchets et dans les installations de traitement des biodéchets de telle sorte à réduire le coût d'atteinte des objectifs réglementaires européens et nationaux (généralisation du tri à la source des biodéchets, diminution des quantités de déchets admis en installation de stockage, augmentation du taux de recyclage).

Modalités : Investissements dans les équipements de collecte et de tri des biodéchets, les équipements d'hygiénisation, de déemballage, les installations de méthanisation, plateformes de compostage, et les sècheurs/composteurs électromécaniques (sous conditions)

Si déploiement simultanée de la TI soutien financier à la TI bonifié à compter du 1^{er} janvier 2021

Bénéficiaires : Collectivités territoriales, entreprises privées du secteur des déchets, de la distribution et de la restauration

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Florence Veillet (DR PdL)

Soutien aux installations de production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération – 80 M€

AAP national en cours

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201020/energiecsr2020-144>

Description : cette mesure vise à développer de nouvelles unités de production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération en apportant une aide à l'investissement aux projets de valorisation de ces combustibles

Modalités : Investissements

Bénéficiaires : Secteur des déchets et de l'énergie et utilisateurs de chaleur : entités publiques (collectivités territoriales) et des entreprises des secteurs industriel, agricole ou tertiaire.

Interlocuteurs : Stéphane Lecointe (DR Bzh) – Florence Veillet (DR PdL)

Soutien à l'acquisition de banaliseurs à la sortie d'établissements de santé – 10 M€

AAP

Description : cette mesure vise à accélérer le déploiement de banaliseurs et d'unités de stérilisation pour améliorer la gestion des déchets d'activités de soin à risques infectieux, en particulier dans les établissements de santé

Modalités : Investissements

Bénéficiaires : en priorité les établissements de santé, mais aussi les entreprises de gestion des DASRI

Priorisation des projets permettant une valorisation matière des déchets

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) – Bruno Gagnepain (DR PdL)

| ÉCOLOGIE

2/ Décarbonation de l'industrie

1,2 Md€



| Décarbonation d'industrie ADEME / ASP

Efficacité énergétique et électrification – 600 M€

Soutien à la chaleur décarbonée – 600 M€



Efficacité énergétique

AAP national

Calendrier :

- AAP pour l'efficacité énergétique (clos le 20 octobre) pour les projets > 3M€
- Dépôt au fil de l'eau avec l'ASP pour les dossiers < 3M€ jusqu'à fin 2022

<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle>

Bénéficiaires : industriels

Type d'aide : aide à l'investissement

Etat des dossiers déposés :

- 1 dossier déposé en Bretagne : 1 lauréat
- 3 dossiers déposés en Pays de la Loire : 1 lauréat, 1 dossier en cours d'instruction

Interlocuteur : Stéphane Lecointe (DR Bzh et DR PdL)

Electrification

AMI national sur la transformation des procédés par électrification

Calendrier : AMI pour l'électrification des procédés (clos le 9 novembre 2020)

Cibles : industriels

Interlocuteur : Stephane Lecointe (DR Bzh et Dr PdL)

Etat des dossiers déposés : 126 dossiers ont été déposés pour environ 5,8 Md€ de CAPEX et 2,6 Md€ de demande d'aide

Parmi ces dossiers :

- 0 en Bretagne
- 3 en Pays de la Loire

NB : ces « dossiers » ne sont pas, en l'état des demandes d'aide ... mais constituent un « sondage » qui devrait inspirer le formatage des AAPs à venir en 2021.

Soutien à la chaleur décarbonée

AAP national BCIAT

Objectifs : soutien renforcé à la chaleur bas carbone dans l'industrie

Budget : 600 M€

Calendrier : 23 octobre 2020

Cibles : Industriels

Type d'aide : aide à l'investissement et au fonctionnement (valorisation de biomasse ou CSR)

Etat des dossiers déposés : 40 dossiers déposés au mois d'octobre 2020, en cours d'analyse

- 2 en Pays de la Loire,
- 1 en Bretagne (2 autres pot

Interlocuteur : Stephane Lecointe (DR Bzh) et Axel Vaumoron (pour DR PdL)



| ÉCOLOGIE

3/ Hydrogène

275M€



Hydrogène

PIA Briques technologiques et démonstrateurs (lien [ici](#))

Objectifs : soutenir des projets de démonstrateurs, de pilotes ou de premières commerciales sur le territoire national

Budget : 350 M€

Clôtures : dépôt au fil de l'eau jusqu'au 31 décembre 2022

Cibles : entreprises

Types d'aide : avances remboursables et aide à l'investissement

Commentaire : présentation à l'écosystème régional (PdL le 17/11, Bzh le 22/10), en partenariat avec chaque Région

Etat des dossiers déposés : pas de dossier déposé à ce stade (au moins 3 dossiers en préparation en Pays de la Loire)

Interlocuteurs : à définir (DR Bzh) et Romain Lavielle (pour DR PdL)

Hydrogène

AAP Ecosystèmes territoriaux hydrogène (lien [ici](#))

Objectifs : favoriser l'émergence d'écosystèmes locaux d'hydrogène (production hydrogène bas carbone, distribution, usages : mobilité, usages stationnaires...)

Budget : 275 M€

Clôtures : 17 décembre 2020 ; 16 mars 2021 ; 14 septembre 2021

Cibles : entreprises et collectivités

Type d'aide : aide à l'investissement

Commentaire : présentation à l'écosystème régional (PdL le 17/11, Bzh le 22/10), en partenariat avec chaque Région

Etat des dossiers déposés :

- 1 dossier en Pays de la Loire,
- 1 dossier Bretagne-Pays de la Loire-Normandie,

Interlocuteurs : à définir (DR Bzh) et Romain Lavielle (pour DR PdL)



| ÉCOLOGIE

4/ Friches

40M€



Friches – 40 M€

AAP national Reconversion des friches polluées

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201105/friches2021-7>

Calendrier : 6 novembre 2020 au 25 février 2021, une prochaine édition sera lancée en octobre 2021

Budget : 40 M€ 2021-22

Cibles : tous les opérateurs (collectivités, aménageurs...), sur des anciens sites industriels en ICPE

Aide :

- Aide à la décision : étude historique, diagnostics, plan de gestion de la pollution
- Aide à l'investissement : travaux de dépollution

Commentaire : en dépollution de sites industriels ou réhabilitations exemplaires. Pour les autres friches, une enveloppe de 259 M€ sera mobilisée pour accompagner le recyclage foncier sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une instruction territorialisée sous l'autorité des Préfets.

Interlocuteur : Jacqueline Roisil (DR Bzh) et Claire Delalande (pour DR PdL)



| ÉCOLOGIE

5/ Tourisme durable

50M€



Objectif « 1000 restaurants » – 10 M€

AMI national pour identifier des relais locaux

Calendrier : fin 2020

Type d'aide : investissement

Commentaire : Les dispositifs devraient être lancés d'ici janvier 2021 ce qui nous permettrait de commencer les contractualisations au début du T2 2021 (et d'adapter le dispositif en cours d'année au besoin).

Interlocuteur : Sophie Plassart (DR Bzh) et Pierre Chabret (pour DR PdL)

Hébergements touristiques Durables – 40 M€

AMI national pour identifier des relais locaux

Calendrier : fin 2020

Type d'aide : investissement

Commentaire : Les dispositifs devraient être lancés d'ici janvier 2021 ce qui nous permettrait de commencer les contractualisations au début du T2 2021 (et d'adapter le dispositif en cours d'année au besoin).

Interlocuteur : Sophie Plassart (DR Bzh) et Pierre Chabret (pour DR PdL)



| ÉCOLOGIE

6/ Agriculture durable - Diag GES

10M€



Agriculture durable – 10 M€

AAP national en cours

Calendrier : fin 2020

Cibles : jeunes agriculteurs

Type d'aide : diagnostics GES (méthodes label bas carbone)

Commentaire : en partenariat avec le MAA

Interlocuteur : Vincent Briot (DR Bzh) et Claire Delalande (pour DR PdL)



| ÉCOLOGIE

7/ TPE/PME

80 M€

Entreprise engagée pour la transition écologique (EETE) – 30 M€

Entreprises de la demande

Description : Catalogue de projets pouvant faire l'objet d'une aide forfaitaire (Bâtiment ENR, Climat, Economie Circulaire, transport)

Modalités :

- 30M€ : aide à la décision et à l'investissement sur la base d'une grille listant les actions éligibles et via un soutien forfaitaire (abris à vélo, borne de recharge sur les parkings... liste en cours). La gestion de ce dispositif serait très simplifiée et ne nécessiterait pas d'instruction. Deux paiements auraient lieu, un au moment de la contractualisation, l'autre au moment du solde pour vérifier que les actions ont été réalisées

Bénéficiaires : PME

Interlocuteur : Fanny Perrier (DR Bzh) et Romain Lavielle (pour DR PdL)

Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique – 15 M€

Entreprises de l'offre : Soutien au lancement de l'industrialisation et la commercialisation

AAP national en cours

Calendrier : Deux dates de relèves pour le dépôt des projets : le 15 février 2021 et le 5 avril 2021.

Cibles : PME exclusivement

Type d'aide : aide forfaitaire de 100 000 euros sous forme de subvention,

Soutien les dépenses nécessaires à l'industrialisation et à la mise sur le marché de l'offre innovante : investissements matériels permettant l'industrialisation de l'innovation, conception et mise en place du processus de fabrication, commercialisation de la solution....

Interlocuteur : Fanny Perrier (DR Bzh) et Romain Lavielle (pour DR PdL)

Accompagnement à l'écoconception PME – 35 M€

Description : aides forfaitaires pour les actions d'écoconception des produits et services développés par les PME

Modalités :

Projet pour améliorer la performance environnementale d'un produit, bien, service, procédé mis sur le marché et basé sur l'analyse du cycle de vie et multi-impacts.

- Volet 1 Diagnostic

Aide forfaitaire moyens internes + Aide à la décision

- Volet 2 : Accompagnement de projet

Aide forfaitaire moyens internes + Aide à la décision

+ Aide à l'investissement

Bénéficiaires : PME

Interlocuteurs : Véronique Marie (DR Bzh) et Philippe Vincent (pour DR PdL)

| ÉCOLOGIE

8/ Stratégies d'accélération du Programme des Investissements d'Avenir 4

3,4Md€

Soutien à l'innovation des marchés clés dans les technologies vertes :

- hydrogène,
- recyclage et réincorporation de matériaux recyclés,
- produits biosourcés et biocarburants,
- agro-équipements pour la transition écologique...



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

